

# FORUM DES INTERCOMMUNALITÉS

Nouveaux périmètres, nouvelles compétences :  
comment mettre en œuvre votre intercommunalité renforcée

- Gouvernance : avec quels outils impliquer et associer les communes membres ?
- Finances : quelles ressources pour assumer la montée en puissance de l'intercommunalité ? Comment résoudre le casse-tête de l'harmonisation fiscale
- Ressources humaines : les clés pour anticiper les impacts du big bang territorial sur les services
- Nouvelles compétences : que recouvrent-elles, comment les mettre en œuvre



AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE

**Estelle GRELIER**

*Secrétaire d'État en charge des collectivités territoriales*

AVEC NOTAMMENT LES INTERVENTIONS DE



**Mathieu CHARTRON**  
DGS

VILLE DE SENS ET  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU GRAND SENONAI  
Vice-président chargé de la mutualisation  
ADGCF



**Laurent GIROMETTI**  
Directeur de l'habitat, de  
l'urbanisme et des paysages  
MINISTÈRE DE  
L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'ÉNERGIE ET DE LA MER



**Charles GUENE**  
Sénateur de la Haute-Marne,  
Rapporteur de l'Observatoire  
des finances locales, Président  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AUBERIVE VINGEANNE  
MONTSAUGEONNAIS

Avec le soutien de :

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la nouvelle carte intercommunale prend effet, marquant ainsi le début d'une longue liste de travaux pour les EPCI qui doivent désormais **mettre en œuvre les fusions et s'approprier leurs nouvelles compétences**. Pour réussir cette montée en puissance, plusieurs défis attendent les intercommunalités :

- **Relations avec les communes et les régions** : comment réussir le grand écart ?
- **Gouvernance** : quels outils pour s'élargir tout en évitant le décrochage des communes membres ?
- **Finances, RH** : l'intercommunalité dispose-t-elle des ressources suffisantes pour assumer son nouveau statut ? Comment réussir fusions et mutualisations ?
- **Quelles bonnes pratiques pour s'approprier et mettre en œuvre les compétences** tourisme, développement économique, urbanisme, logement social, GEMAPI ou encore eau et assainissement ?

Pour trouver des réponses concrètes à ces enjeux, profiter de retours d'expériences, décryptages et échanges de bonnes pratiques, **La Gazette des communes vous donne rendez-vous le 7 mars prochain à Paris**. Un événement incontournable en présence de nombreux élus, DGS, DGA, directions RH, finances, juridiques et techniques.

Afin de maîtriser au mieux vos projets de fusions et de mutualisation intercommunale, nous vous invitons également à participer aux formations « Mettre en œuvre un projet de mutualisation intercommunale » et « SDCI et fusion d'EPCI » organisées à Paris les 6 et 8 mars prochain.

En me réjouissant de vous y accueillir,

**Glenn BEUGNOT**

**Chef de projets conférences | La Gazette des communes**

LES **EVENEMENTS**

**la Gazette**

*La Gazette des communes* est la référence des fonctionnaires territoriaux.

Avec un hebdomadaire diffusé à plus de 29 000 exemplaires (source OJD 2013-2014), elle donne accès à toute l'actualité de la Fonction publique territoriale.

*La Gazette des communes* a développé une expertise et se distingue par son approche innovante et proactive afin de fournir aux décideurs locaux tous les outils nécessaires à la compréhension des évolutions du secteur et à la gestion efficace d'une collectivité.

- Un site d'information et de services : [lagazette.fr](http://lagazette.fr)
- Un service efficace pour recruter des compétences : [lagazette.fr](http://lagazette.fr), onglet « emploi »
- Des conférences thématiques et d'actualité, des clubs métiers (Clubs Gazette)
- Plus de 300 formations dédiées aux acteurs des collectivités territoriales
- 4 grands salons professionnels chaque année

# FORUM DES INTERCOMMUNALITÉS

Nouveaux périmètres, nouvelles compétences :  
comment mettre en œuvre votre intercommunalité renforcée

## AVEC LES INTERVENTIONS DE :

<b>Emmanuelle CHAMBARD</b>	Directrice générale adjointe aux ressources <b>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VALENCE ROMANS SUD RHÔNE ALPES</b> Vice-présidente en charge du développement économique, <b>ADGCF</b>
<b>Mathieu CHARTRON</b>	DGS <b>VILLE DE SENS ET COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND SENONAI</b> Vice-président chargé de la mutualisation <b>ADGCF</b>
<b>Clémence DU ROSTU</b>	Avocate <b>CABINET SEBAN &amp; ASSOCIÉS</b>
<b>Anne GARDERE</b>	Docteur en droit public, Avocat <b>BARREAU DE LYON</b>
<b>Cédric GHESQUIERES</b>	Directeur général Ville et environnement <b>COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE</b>
<b>Laurent GIROMETTI</b>	Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages <b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER</b>
<b>Estelle GRELIER</b>	Secrétaire d'État chargée des collectivités territoriales
<b>Charles GUENE</b>	Sénateur de la Haute-Marne Président <b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBERIVE VINGEANNE MONTSAUGEONNAIS</b> Rapporteur <b>OBSERVATOIRE DES FINANCES LOCALES</b>
<b>Éric LANDOT</b>	Avocat associé <b>CABINET LANDOT ET ASSOCIÉS</b>
<b>Jean-Léo PONÇON</b>	Co-DGS <b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAONE-BEAUJOLAIS</b>
<b>Julian POUX</b>	Chef de service fiscalité et prospectives <b>MÉTROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE</b>
<b>Un représentant</b>	<b>AFIGESE</b>

## VOUS ÊTES CONCERNÉS :

**Au sein des communes, EPCI, syndicats, métropoles, régions, services déconcentrés de l'Etat, associations d'élus et de territoriaux :**

Elus • Directions générales des services • Directions générales adjointes, Directions financières • Directions juridiques • Directions du développement économique et territorial • Directions des ressources humaines • Directions des services techniques (urbanisme, logement, eau et assainissement, environnement, propreté...) •

**Au sein du secteur privé : cabinets de conseil, cabinets d'avocats, entreprises du BTP, délégataires de service public, aménagement urbain, habitat, environnement, énergie, propreté, banque, transports, télécommunications, informatique, assurance, agences de marketing territorial, bureau d'études et ingénierie :**

• Directions générales • Directions marchés publics • Directions du développement • Directions commerciales • Consultants •

Journée animée par Guillaume DOYEN, Directeur des rédactions, LA GAZETTE DES COMMUNES

8h30 Accueil des participants

### 9h00 ALLOCUTION D'OUVERTURE

- Quelle place pour l'intercommunalité renforcée dans le paysage institutionnel
  - Point d'étape sur la mise en place de la nouvelle carte intercommunale
  - Quelles sont les prochaines échéances
- Estelle GRELIER | Secrétaire d'État en charge des collectivités territoriales

### 9h15 GOUVERNANCE, FINANCE, RH : QUELLES RÉPONSES AUX PRINCIPAUX ENJEUX

*Des experts décryptent pour vous les impacts du big bang territorial et répondent à vos questions*

#### 9h15 GOUVERNANCE - Après la réforme territoriale, les derniers défis des intercommunalités

- Nouveaux périmètres, nouvelles compétences : point d'étape sur la mise en place de la nouvelle carte intercommunale
- Régions, communes nouvelles, départements : comment les EPCI peuvent-ils articuler leurs relations avec les différents échelons territoriaux
- Quels outils pour associer au mieux les communes dans les instances intercommunales

Anne GARDERE | Docteur en droit public | Avocat | **BARREAU DE LYON**

10h00 Pause

#### 10h30 FINANCES - L'intercommunalité renforcée a-t-elle les moyens de ses ambitions ?

- PLF 2017 : quel impact des nouveaux périmètres sur le FPIC et sur vos finances
- Harmoniser la fiscalité en cas de fusion : comment résoudre le casse-tête
- Quelles pistes de financement pour assumer son nouveau rôle

Charles GUENE | Sénateur de la Haute-Marne | Président | **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBERIVE VINGEANNE MONTSAUGEONNAIS** | Rapporteur | **OBSERVATOIRE DES FINANCES LOCALES**

Julian POUX | Chef de service fiscalité et prospectives | **MÉTROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

Un représentant, **AFIGESE**

#### 11h30 RESSOURCES HUMAINES - Préparez les impacts du big bang territorial sur vos services

- Intégration de nouveaux agents, harmonisation des rémunérations, mobilités... quelles bonnes pratiques de conduite du changement dans le cadre des fusions
- Formation, mobilité, recrutement : comment mettre en adéquation les compétences des équipes avec les nouvelles exigences des intercommunalités

Mathieu CHARTRON | DGS | **VILLE DE SENS ET COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND SENONAI** | Vice-président chargé de la mutualisation | **ADGCF**

Jean-Léo PONÇON | Co-DGS | **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAONE-BEAUJOLAIS**

13h00 Déjeuner

### NOUVELLES COMPÉTENCES, SEREZ-VOUS PRÊTS ?

*Un thème : une introduction, un retour d'expérience et un temps d'échanges*

#### 14h30 Comment l'intercommunalité peut-elle assumer son rôle d'organisateur du DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL et s'approprier la compétence TOURISME

- La contractualisation : le modèle de partenariat le plus efficace entre régions et EPCI ?
- Transfert, création, gestion... comment s'approprier les zones d'activité
- Quels contours pour la compétence « politique locale du commerce » ? A partir de quels critères définir l'intérêt communautaire
- Tourisme : analyse des leviers d'actions pour les EPCI dans le cadre de cette compétence partagée

Emmanuelle CHAMBARD | Directrice générale adjointe aux ressources | **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VALENCE ROMANS SUD RHONE ALPES** | Vice-présidente en charge du développement économique | **ADGCF**

Éric LANDOT | Avocat associé | **CABINET LANDOT ET ASSOCIÉS**

#### 15h15 URBANISME, LOGEMENT SOCIAL : comment répondre aux enjeux de la loi ALUR

- Comment s'approprier les outils de coordination de la politique de l'habitat (plan de gestion partenarial de la demande, convention d'équilibre territorial, fichier partagé de la demande)
- Le PLUI : une opportunité de mutualisation des coûts ? Comment associer au mieux les communes et leur connaissance des territoires

Laurent GIROMETTI | Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages | **MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER**

#### 16h00 GEMAPI 2018, EAU ET ASSAINISSEMENT 2020 : anticipez dès à présent les futurs transferts

- Quels moyens humains, techniques et financiers pour s'approprier progressivement ces compétences
- Taxe GEMAPI : quelles modalités de mise en œuvre
- Gouvernance : dans quelles conditions associer les syndicats

Clémence DU ROSTU | Avocate | **CABINET SEBAN & ASSOCIÉS**

Cédric GHESQUIERES | Directeur général Ville et environnement | **COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE**

16h45 Fin de la journée

## Nous contacter

Vous avez une question relative à l'un de nos événements ? Notre service clients vous apportera une réponse dans les plus brefs délais concernant le programme, le suivi de votre inscription et les modalités.

**Elvire ROULET**  
**eroulet@infopro-digital.com**  
**Tél. : +33 (0)1 77 92 93 36**

## Lundi 6 mars 2017

### **METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE MUTUALISATION INTERCOMMUNALE** Comment concevoir, préparer, piloter et suivre un projet de mutualisation à l'échelle intercommunale

#### Objectifs de la formation :

- ✓ Savoir planifier et dérouler un projet de mutualisation intercommunal, de la conception à sa mise en œuvre opérationnelle
- ✓ Détecter et mettre en œuvre les bonnes pratiques pour réussir votre projet et sécuriser son volet RH
- ✓ Devenir leader du changement auprès des acteurs et des structures organisationnelles

#### Formation animée par :

Alain BENSACKOUN  
Ex-Directeur Général des Services d'une collectivité territoriale

#### Programme :

Comprendre les clés du projet de mutualisation intercommunal

Réussir la planification du projet, de sa conception à sa mise en place opérationnelle

Réussir le volet RH et manager au quotidien votre projet de mutualisation

## Mercredi 8 mars 2017

### **SDCI ET FUSION D'EPCI** Comment mettre en œuvre des fusions d'EPCI à fiscalité propre

#### Objectifs de la formation :

- ✓ Savoir mettre en œuvre un SDCI
- ✓ Savoir mener une démarche de fusion d'EPCI à fiscalité propre
- ✓ Identifier les schémas organisationnels et juridiques possibles

#### Formation animée par :

Simon REY  
Avocat, CABINET ITINÉRAIRES DROIT PUBLIC

#### Programme :

États des lieux de la mise en œuvre des SDCI (cadre juridique, recours envisageables)

Mise en œuvre des SDCI : comment fusionner des EPCI à fiscalité propre en 2017

Études de cas



#### Nos prochains forums

[conference.lagazettedescommunes.com](http://conference.lagazettedescommunes.com)

##### **FORUM DES ACHETEURS PUBLICS**

28 mars 2017, PARIS

##### **FORUM VILLES ET TERRITOIRES INTELLIGENTS**

8 juin 2017, PARIS

##### **FORUM RH DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

27 juin 2017, PARIS

##### **FORUM FINANCES LOCALES**

4 juillet 2017, PARIS

##### **INNOVA'TER**

26 septembre 2017, PARIS

##### **FORUM DÉVELOPPEMENT DES MÉTROPOLIS**

19 octobre 2017, PARIS

##### **ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SÉCURITÉ LOCALE**

9 novembre 2017, PARIS

##### **FORUM NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

16 novembre 2017, PARIS

##### **JOURNÉE OBSERVATOIRE DES COÛTS DU SERVICE PUBLIC**

5 décembre 2017, PARIS



#### Nos prochains trophées

[conference.lagazettedescommunes.com](http://conference.lagazettedescommunes.com)

##### **TROPHÉES PARTICIPATION ET CONCERTATION**

Mars 2017, Hôtel de Ville, Paris

##### **TROPHÉES INNOVA'TER**

26 septembre 2017, Paris

##### **TROPHÉES DES CENTRES VILLES ET CŒURS DE MÉTROPOLIS**

19 octobre 2017, Paris

##### **TROPHÉES OPEN DATA POUR LES TERRITOIRES**

16 novembre 2017, Forum Numérique, Paris

##### **TROPHÉES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE**

21 novembre 2017, Paris

##### **PRIX TERRITORIAUX**

22 novembre 2017, SMCL, Paris

## ■ Conférence

**Mardi 7 mars 2017**

La conférence se tiendra à Paris.  
Le lieu exact vous sera précisé ultérieurement.

## ■ Formations complémentaires

**Lundi 6 mars 2017**

**METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE  
MUTUALISATION INTERCOMMUNALE**

**Mercredi 8 mars 2017**

**SDCI ET FUSION D'EPCI**

Les formations se tiendront à Paris.  
Le lieu exact vous sera précisé sur votre convention  
envoyée avant le stage.

## Consultez les informations relatives à l'hébergement et à l'accès sur notre site internet :

[conferences.lagazettedescommunes.com](http://conferences.lagazettedescommunes.com)  
Forum des Intercommunalités  
Onglet Informations et tarifs

## Avec le soutien de :



L'ADGCF rassemble les DG de communautés de communes, de communautés d'agglomération et de communautés urbaines. Créée en 1992, portée par le mouvement communautaire qu'elle a contribué à promouvoir, évitant les postures corporatistes, l'ADGCF s'est attachée à faire émerger un mouvement unifié de professionnels de l'intercommunalité et valoriser une vision constructive de l'intercommunalité de projet.

[www.adgcf.fr](http://www.adgcf.fr)



L'AFIGESE est le réseau national des professionnels en finances, gestion et évaluation des collectivités territoriales. Ses activités reposent sur des échanges de savoirs et de savoir-faire et visent à la diffusion d'acquis professionnels par l'information, le débat et la formation. Ses actions : plus d'un vingtaine de formations spécialisées et répondant aux problématiques des territoriaux, une dizaine de groupes de travail orientés par thématique (dette, financements innovants, SID, Certification des comptes, Evaluation des politiques publiques, fiscalité et dotations,...), un événement national (les Assises de l'AFIGESE) ainsi que des productions et guides pratiques.

[www.afigese.fr](http://www.afigese.fr)



Villes de France est une association pluraliste d'élus qui rassemble les villes et agglomérations non métropolitaines du territoire national, ensemble qui est le cadre de vie de près de la moitié de la population française (32 millions d'habitants).

Forte de 25 ans d'action sous son ancienne dénomination de Fédération des villes moyennes, Villes de France s'affirme dans le nouveau paysage territorial et institutionnel français. L'association représente et défend les villes et intercommunalités, dont les bassins de vie structurent le territoire et assurent un maillage solide entre les métropoles et les espaces ruraux.

Villes de France a pour vocation de faire reconnaître les spécificités de ces villes et agglomérations et de renforcer leur rôle en faveur du développement durable, social et culturel et de promouvoir leur image.

[www.villesdefrance.fr](http://www.villesdefrance.fr)

### Conditions générales de vente

Les Rencontres de La Gazette sont organisées par la société TERRITORIAL. S.A.S. TERRITORIAL S.A.S. est un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38 040 55 38.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueilli ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 – 10 place du Général de Gaulle – La Croix de Berny – BP 20 156 – 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : [cnil.evenements@infopro-digital.com](mailto:cnil.evenements@infopro-digital.com)

Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cg>

# Bulletin d'Inscription

À retourner à Pénélope Vincent / La Gazette des communes

• Email : pvincent@infopro-digital.com • Fax : +33 (0)1 77 92 98 17

Antony Parc II - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 Antony Cedex

Mme  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. : ..... Port. : .....

E-mail : .....@.....

Établissement : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Cedex : ..... Pays : .....

N° TVA intracommunautaire : .....

N° Bon de commande : .....

N° de Siren : .....

Organisme payeur et adresse de facturation (si différents) :

.....

.....

## Je m'inscris et je choisis :

Le FORUM DES INTERCOMMUNALITÉS du 7 mars 2017

La formation « METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE MUTUALISATION INTERCOMMUNALE » du 6 mars 2017

La formation « SDCI ET FUSION D'EPCI » du 8 mars 2017

### Tarif Secteur Public < 40 000 hab.

<input type="checkbox"/> 1 Jour 590 € HT / 708 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 190 € HT / 1 428 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 1 690 € HT / 2 028 € TTC
---	--	--

### Tarif Secteur Public > 40 000 hab.

<input type="checkbox"/> 1 Jour 790 € HT / 948 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 390 € HT / 1 668 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 1 890 € HT / 2 268 € TTC
---	--	--

### Tarif Secteur privé

<input type="checkbox"/> 1 Jour 990 € HT / 1 188 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 590 € HT / 1 908 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 1 990 € HT / 2 388 € TTC
---	--	--

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez de nos tarifs dégressifs :

<http://evenements.infopro-digital.com/infopro>

Je joins un chèque de ..... € TTC  
à l'ordre du GROUPE TERRITORIAL

J'enverrai mon paiement à réception de la facture

J'accepte de recevoir des offres adressées par La Gazette  
ou ses partenaires

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente qui sont  
accessibles à l'adresse : <http://evenements.infopro-digital.com/infopro/cgv> et les  
accepte sans réserve



Fait à : .....

Le : .....

Signature

Cachet de l'établissement